Nom/Prénom du candidat : ……..

DOSSIER D'INSCRIPTION

AIDE AU BAFA

Dossier déposé le : ……...

Quéven Kewenn

Point Information Jeunesse Quéven

Présentation du dispositif :

Afin de favoriser l'autonomie des jeunes et lever les obstacles financiers à la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), la mairie de Quéven propose une aide individuelle et financière, versée sous conditions.

Critères d'accès au dispositif :

- Etre habitant de Quéven
- Etre âgé de 17 ans révolus à l'inscription
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Etre préinscrit à une formation BAFA et en fournir l'attestation

Le montant de l'aide et ses modalités :

- Cette aide constitue **une participation financière remboursable de 300€**
- Chaque personne, financée par la commune, se verra, outre son stage pratique, proposer un contrat de travail à durée déterminée, à l'issue de sa formation. Le montant de l'avance sera défalqué de la rémunération afférente
- La participation interviendra **lors du stage de perfectionnement**, après la validation du stage de base, et du stage pratique
- Si le jeune ne travaille pas pour la commune, il devra immédiatement rembourser la commune

Mode d'emploi :

Retirer un dossier auprès du Point Information Jeunesse

Faire le choix d'un organisme de formation et se préinscrire

Remettre au PIJ le dossier complété, avec les pièces justificatives demandées

Les pièces à joindre au présent dossier :

L'attestation d'inscription auprès de l'organisme de formation de votre choix.

Photocopie de la pièce d'identité.

La fiche individuelle.

L'autorisation parentale, si besoin.

Informations & plan de financement.

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

AU DISPOSITIF D'AIDE AU BAFA

VILLE DE QUEVEN

Je soussigné (e) :

Nom du candidat : ……

Prénom :……

Demeurant (adresse complète) :……

……

Situation actuelle :

☐ Etudiant ☐ Demandeur d'emploi ☐ Salarié Autre :…….

Sollicite l'aide financière de la ville de Quéven pour commencer une formation BAFA et déclare m'être inscrit à la formation générale du BAFA qui se déroulera ;

Du : / / au / /

Avec l'organisme de formation demandée : ……

(Joindre l'attestation d'inscription de l'organisme de formation)

Je certifie sur l'honneur que les informations et renseignements portés sur cette demande sont exacts.

J'ai pris aussi connaissance de la loi (Art 441-1 du Code Pénal) qui rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque qui serait rendu coupable de fraude ou de fausses déclarations ainsi que de la Loi N° 78-17 du 6 janvier 1978relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés qui s'applique aux réponses faites à ce formulaire dont le destinataire est la ville de Quéven.

Fait à : …….. Le :…….

Signature du demandeur :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Nous soussignés :

	MERE	PERE
Nom/Prénom		
Nombre d'enfants à charge		
Profession – Employeur		

Déclarons sur l'honneur avoir le plein exercice de la puissance parentale sur le (la) mineur(e) ci-désigné(e) :

Nom :…… Prénom :……

Et l'autorisons à participer au stage de formation générale BAFA et à pratiquer les activités qui y seront prévues et organisées.

Ce stage de base aura lieu à :……..

Et se déroulera du / / au / /

Je certifie sur l'honneur que les informations et renseignements portés sur cette demande sont exacts.

J'ai pris aussi connaissance de la loi (Art 441-1 du Code Pénal) qui rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque qui serait rendu coupable de fraude ou de fausses déclarations ainsi que de la Loi N° 78-17 du 6 janvier 1978relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés qui s'applique aux réponses faites à ce formulaire dont le destinataire est la ville de Quéven.

Fait à : Le :

« Lu et approuvé »

Signature du ou des parents :

Informations & Plan de financement

INFORMATIONS :

Date de la formation initiale	
Organisme formateur	
Stage pratique – Lieu et date	
Stage de perfectionnement – Date prévue	
Organisme formateur	
Recherche d'un contrat de travail- Lieu-date-Durée	

PLAN DE FINANCEMENT

BESOINS		*RESSOURCES*	
Stage de base		Subvention CAF	
Stage de perfectionnement		Participation CE des parents	
Déplacement & hébergement		Participation famille	
Autre frais justifiés		Participation du stagiaire	
		Avance de la Mairie	300 €.
TOTAL		TOTAL	

VISA DE LA DEMANDE

Pour le Pôle Jeunesse	Pour la Municipalité
NOM Prénom Qualité Visa	NOM Prénom Qualité de l'élu Visa

ENGAGEMENT

Nous soussignés :

Nom et prénoms du stagiaire :

Nom et prénoms du père [1]:

Nom et prénoms de la mère [1]:

Reconnaissent par la présente le caractère d'avance remboursable de la somme de 300 €uros, octroyés la municipalité (Délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2014).

Ils s'engagent, à rembourser cette somme de 300 €. (trois cents €uros), dès que possible, et au plus tard dans le délai de un an, après le versement de l'avance remboursable.

Fait à Quéven, le :

Le stagiaire[2], Le père[2], La mère[2],

[1] Engagement indispensable des parents, lorsque le demandeur est mineur(e), et/ou, sans ressources propres.

[2] Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé –Nous nous engageons à rembourser la somme de trois cents €uros (300 €.), à la Mairie de Quéven.

LES AIDES POSSIBLES

Des aides financières peuvent être accordées sous formes de bourses ou de prise en charge.

Se renseigner auprès de :

- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)
- Le Conseil Général (CG), selon ressources, aux jeunes de moins de 25 ans (dès la formation générale BAFA)
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) verse une aide à tous les stagiaires (une fois les 3 étapes validés du BAFA), sans condition d'âge ni de ressources.
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Pôle Emploi
- Missions Locales
- Certains Comités d'Entreprise